

**NATURA 2000 SITE 32:**  
**« PRESQU'ÎLE D'ARVERT »**  
**« BONNE ANSE, MARAIS DE BRÉJAT ET DE SAINT-AUGUSTIN »**

COPIL n°2  
05 novembre 2019



# ORDRE DU JOUR

1. Bilan financier & temporel des actions 2019
2. Etat d'avancement des actions du DOCOB
3. Précision sur l'Analyse Risque Pêche
4. Zoom sur les contrats et chartes Natura 2000
5. Synthèse sur l'accompagnement des évaluations des incidences
6. Programme d'actions prévisionnel pour la fin 2019 et l'année 2020
7. Questions diverses



1

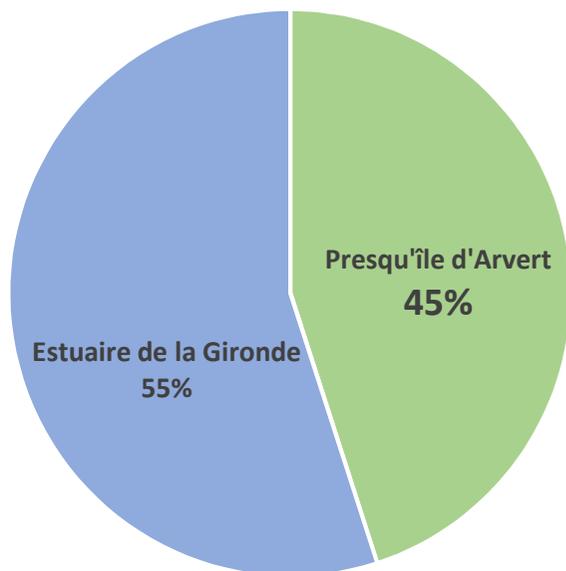
# BILAN FINANCIER & TEMPOREL DES ACTIONS 2019

## Bilan temporel

- 26/04/2018 : COPIL de validation du DOCOB et des périmètres étendus
- 04/07/2018 : élection de la CARA en tant que structure animatrice du site (2018 – 2020)
- 10/07/2018 : arrêté préfectoral d'approbation du DOCOB
- 06/08/2018 : lancement officiel de l'animation du site (signature de la convention-cadre)
- 16/10/2018 : 1<sup>er</sup> COPIL d'animation du DOCOB

Période 01/01/2019 – 30/10/2019 = temps d'animation partagé entre deux sites Natura 2000

% temps d'animation au 30/10/2019



- Animation
- Assistance administrative
- Assistance technique
- Suivi (écologique, socio-économique,...)

# BILAN FINANCIER & TEMPOREL DES ACTIONS 2019

## Bilan financier

en €	DANS LE CADRE DES AIDES FEADER		
	UE + Etat	Autofinancement (CARA)	Total
Enveloppe financement UE + Etat (convention-cadre 2018 - 2020)	60 000	/	/
Animation 08 – 12/2018 (réel)	9 892,84	2 473,21	12 366,05
<b>Animation 2019 (prévisionnel)</b>	<b>24 097,90</b>	<b>6 024,50</b>	<b>30 122,40</b>
Restant prévisionnel pour animation 2020	26 009,26	/	/



*Contrôle sur place de la demande de paiement d'animation 2018  
par l'Agence de Services et de Paiement (28-29/08/2019)*

### Principaux postes de dépenses éligibles aux subventions FEADER

- Rémunération du personnel (salaire + charges patronales)
- Prestations (impression documents de sensibilisation, graphiste...)
- Frais de déplacement / formations



### Nouvelles perspectives financières pour 2020 :

- Appel à projet pour le financement de **suivis écologiques par la DREAL** : fin des candidatures 18/11/2019, réponse en janvier 2020 (aide entre **80 et 100% selon portage**)
- Financement possible à hauteur de **40% par le Conseil Départemental de Charente-Maritime (CD 17)** pour certaines actions concernant les Espaces Naturels Sensibles dits 'actifs' *(en vert sur la cartographie)*

# ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS DU DOCOB

## Volet littoral et dune bordière

non réalisable

lancée – en continue

entamée

non abordée

Action DOCOB	Intitulé	Priorité	Avancement
FD1	Mise en défens des secteurs de dune bordière les plus sensibles	1	
FD2	Protection des habitats dunaires contre l'érosion éolienne	1	
FD3	Plan de lutte contre le Sénéçon en arbre ( <i>Baccharis halimifolia</i> )	1	
FD4	Informier / sensibiliser sur les bonnes pratiques de pêche à pied	2	
FD5	Nettoyage raisonné des hauts de plage	1	

### Réalisations

**FD1 : prospection terrain** « côte sauvage » (*couplée avec le suivi de nidification du Gravelot à collier interrompu*)

**FD2 : visite terrain avec l'ONF** sur les secteurs les plus endommagés – « siffles-vent » du secteur « grande côte »

**FD3 : information** du service Plan Plage Territorial de la CARA (PPT)

**FD4 : 4 sorties estivales** « grand public » (& *Environat*, ~100 personnes), **2 marées** de sensibilisation, conception de panneau de sensibilisation (& *PPT*), 2 publications d'**articles de sensibilisation** (Campimag, sites internet, CARAmag)

**FD5 : rencontre de la commune de la Tremblade**, proposition d'accompagnement & travail collaboratif avec le service PPT, **3 interventions pédagogiques** sur la laisse de mer en école primaire (Arvert)

# ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS DU DOCOB

## Volet marais doux

non réalisable

lancée – en continue

entamée

non abordée

Action DOCOB	Intitulé	Priorité	Avancement
FM1	Lutte contre les espèces invasives : information, sensibilisation et veille écologique	2	
FM2	Accompagner la gestion qualitative et quantitative intégrée de la ressource en eau douce	1	
FM3	Conserver et améliorer la trame boisée à forts enjeux écologiques	2	
FM4	Restauration et/ou entretien de mares (forestières et non forestières)	1	
FM5	Restauration et entretien des fossés et des canaux favorables aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire	1	
FM6	Gestion conservatoire de la Cistude d'Europe	1	
FM7	Encourager l'adoption ou le maintien de pratiques extensives sur les parcelles à vocation herbagère	1	Ch. Agriculture (MAEC)
FM8	Préserver et gérer les habitats prairiaux favorables aux papillons d'intérêt communautaire	1	Ch. Agriculture (MAEC)
FM9	Préserver et restaurer les roselières	1	
FM10	Encourager l'adoption de pratiques agricoles plus extensives sur les surfaces cultivées	2	
FM11	Réduction des facteurs de mortalité de la Loutre d'Europe par collisions routières	3	
FM12	Expérimentation d'implantation d'un nid artificiel de Balbuzard pêcheur	3	

## Volet marais doux

non réalisable

lancée – en continue

entamée

non abordée

Action DOCOB	Intitulé	Priorité	Avancement
FM2	Accompagner la gestion qualitative et quantitative intégrée de la ressource en eau douce	1	
FM4	Restauration et/ou entretien de mares (forestières et non forestières)	1	
FM5	Restauration et entretien des fossés et des canaux favorables aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire	1	
FM6	Gestion conservatoire de la Cistude d'Europe	1	
FM9	Préserver et restaurer les roselières	1	

### Réalisations

*FM2* : identification auprès du Syndicat Mixte d'Accompagnement du SAGE Seudre et de l'Association Syndicale Constituée d'Office de La Tremblade, **propositions de rencontre** avec les autres associations syndicales de marais (restées sans réponse)

*FM4* : restauration des mares forestières faites par l'ONF ces dernières années, **projet de contrat (à moyen terme car coût onéreux pour les propriétaires)** de restauration d'un plan d'eau dans le marais de Bréjat

*FM5* : **projet de contrat avec l'ASCO de La Tremblade** (voir §.4), émission d'avis dans le cadre du **groupe cantonal** « Protocole marais » (parcelles du CREN, marais de Saint-Augustin)

*FM6* : actualisation et précision de la cartographie des zones de présence de la Cistude et des amphibiens financée par les services de l'Etat (association OBIOS mandatée – rapport à venir pour début 2020)

*FM9* : **échanges avec le CREN** pour la mise en place d'une gestion de roselières (marais de Saint-Augustin) sur des terrains du Conservatoire du Littoral

# ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS DU DOCOB

## Volet forêts et boisements

non réalisable

lancée – en continue

entamée

non abordée

Action DOCOB	Intitulé	Priorité	Avancement
FF1	Diversifier les peuplements boisés littoraux en structures et en essences	2	Plan gestion forestier
FF2	Privilégier une gestion des boisements favorable à l'avifaune et aux chauves-souris forestières	1	
FF3	Gestion jardinée des ourlets forestiers	2	Plan gestion forestier
FF4	Préserver et/ou restaurer les boisements humides (dunaires ou en marais) et les maintenir en bon état de conservation	2	Plan gestion forestier
FF5	Préserver et pérenniser les gîtes bâtis à chiroptères	1	
FF6	Augmenter la disponibilité en arbres à cavités ou fissurés, et autres bois sénescents	1	
FF7	Les activités cynégétiques et de régulation des espèces classées nuisibles	2	

### Réalisations

**FF2 : sensibilisation** du propriétaire de parcelles dans le marais de Bréjat

**FF5** : animation '**nuit internationale de la chauve-souris**' à Saint-Augustin (& *Nature Environnement 17 – NE 17 - & Mairie de St-Augustin & Camping L'ilot, 47 personnes*), **article** de presse (CARAmag), **flyer pédagogique**, projet de prospection des vieux bâtis utilisés comme gîtes (réponse aux appels à projets DREAL et CD 17), prospection de certaines maisons forestières par l'Office Nationale des Forêts et suivi de la maison de la passe blanche par OBIOS et Natvert

**FF6 : projet de contrat Natura 2000** en cours d'élaboration dans une forêt privée du marais de Bréjat (*voir §.4*)

**FF7** : identification auprès de la Fédération Départementale de Chasse et de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

**\*FF1 : participation au Comité de Massif de la Coubre**

# ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS DU DOCOB

## Volet actions de portée générale #1

non réalisable

lancée – en continue

entamée

non abordée

Action DOCOB	Intitulé	Priorité	Avancement
FG1	Informier et sensibiliser les élus locaux sur les enjeux écologiques du site Natura 2000	2	
FG2	Sensibiliser les acteurs locaux sur les effets des activités motorisées	2	
FG3	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication à l'échelle du site Natura 2000	1	
FG4	Elaborer et mettre en œuvre une signalétique d'information et de sensibilisation	1	
FG5	Maîtrise et acquisition foncière	1	CD 17, CdL, CREN
FG6	Protection réglementaire en concertation avec les acteurs locaux	1	

### Réalisations

**FG1** : COPIL, bilans d'activités, **accompagnement d'élus de la commune des Mathes sur le terrain, rencontre des élus de la commune de La Tremblade** (*enjeux Natura 2000 sur la commune, propositions d'actions*), préparation des prochaines rencontres avec les élus des autres communes prévues après les élections mars 2020 → *installer des projets dans le temps, permet de cibler les actions les plus appropriées (peu de propriété communale sur le site)*

**FG2** : accompagnement lors des évaluations d'incidences (*voir §.5*)

**FG3** : **2<sup>e</sup> 'FOCUS', articles** dans le CARAmag, **conférence** Natura 2000 (& Natvert, ~35 p.), **sortie grand public** en forêt de la Coubre (& ONF, ~20 p.), **stand** au Village du Développement Durable (CARA, ~110 p.), contenus Natura 2000 sur le site internet de la commune de La Tremblade, **création d'une plaquette** « contrat & charte », création d'un **site internet dédié** <http://presquile-darvert.n2000.fr> (*en cours de finalisation*)

**FG4** : intégration de contenus Natura 2000 lors du remplacement de la signalétique des abords de plage (*PPT*)

**FG6** : transmission d'information sur l'Aulnaie des Monards à la DDTM pour une potentielle protection par Arrêté de Protection des Habitats naturels (~Arrêté de Protection de Biotope)

# ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS DU DOCOB

## Volet actions de portée générale #2

non réalisable

lancée – en continue

entamée

non abordée

Action DOCOB	Intitulé	Priorité	Avancement
FG7	Animer le Document d'Objectifs	1	
FG8	Suivre l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire ciblés par les actions	2	

### Réalisations

**FG7** : Prospections et accompagnement de signataires de **charte & contrat** (voir §.4), assistance pour la réalisation des **évaluations d'incidences** (voir §.5), suivis administratifs et financiers (bilans d'activités, rapport de développement durable, contrôle ASP, dossier de subvention...), saisie sur la plateforme SIN2

- participation au projet de Parc naturel régional,
- participation aux **formations & journées techniques** (suivi des pelouses calcicoles par le CBNSA, 'évaluer l'état de conservation des habitats' par l'AFB, suivi de la Pie-Grièche écorcheur par la LPO, membre de l'équipe projet « données Natura 2000 » de la DREAL, séminaire régional des PNA, formation kit-carto par le CBNSA),
- encadrement d'un stagiaire : conception d'animations sur le thème de la forêt pour la journée internationale de la forêt (mars 2020, public familial, en collaboration avec l'ONF, échanges à venir avec le CRPF),
- **échanges avec les services de l'Etat et le réseau Natura 2000** (DDTM, DREAL, PNM, animatrices de sites voisins..),

**FG8** :

- participation au **suivi de la nidification** du Gravelot à collier interrompu, de la reproduction de la Pie-grièche écorcheur (& LPO),
- prospection ciblée sur les amphibiens et Cistude par l'association OBIOS (mandatée par l'Etat),
- montage de propositions de suivi en réponse à **l'appel à projet DREAL (18/11/2019) et CD 17.**

# PRÉCISION SUR L'ANALYSE RISQUE PÊCHE

Présentée par **Mme Amandine EYNAUDI**, chargée de mission « patrimoine naturel »  
du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis



[www.parc-marin-gironde-pertuis.fr](http://www.parc-marin-gironde-pertuis.fr)

# ZOOM SUR LES CONTRATS ET CHARTES NATURA 2000

Contrats = engagements volontaires conformes au DOCOB et subventionnés

- Pas de signature à ce jour : dernière période d'instruction février 2019 = animation lancée seulement depuis août 2018
- Projet de contrats pour dépôt le 31 janvier 2020 – résultats des comités de priorisation fin février 2020 – dépôt des contrats finalisés avant le 30 avril 2020 :

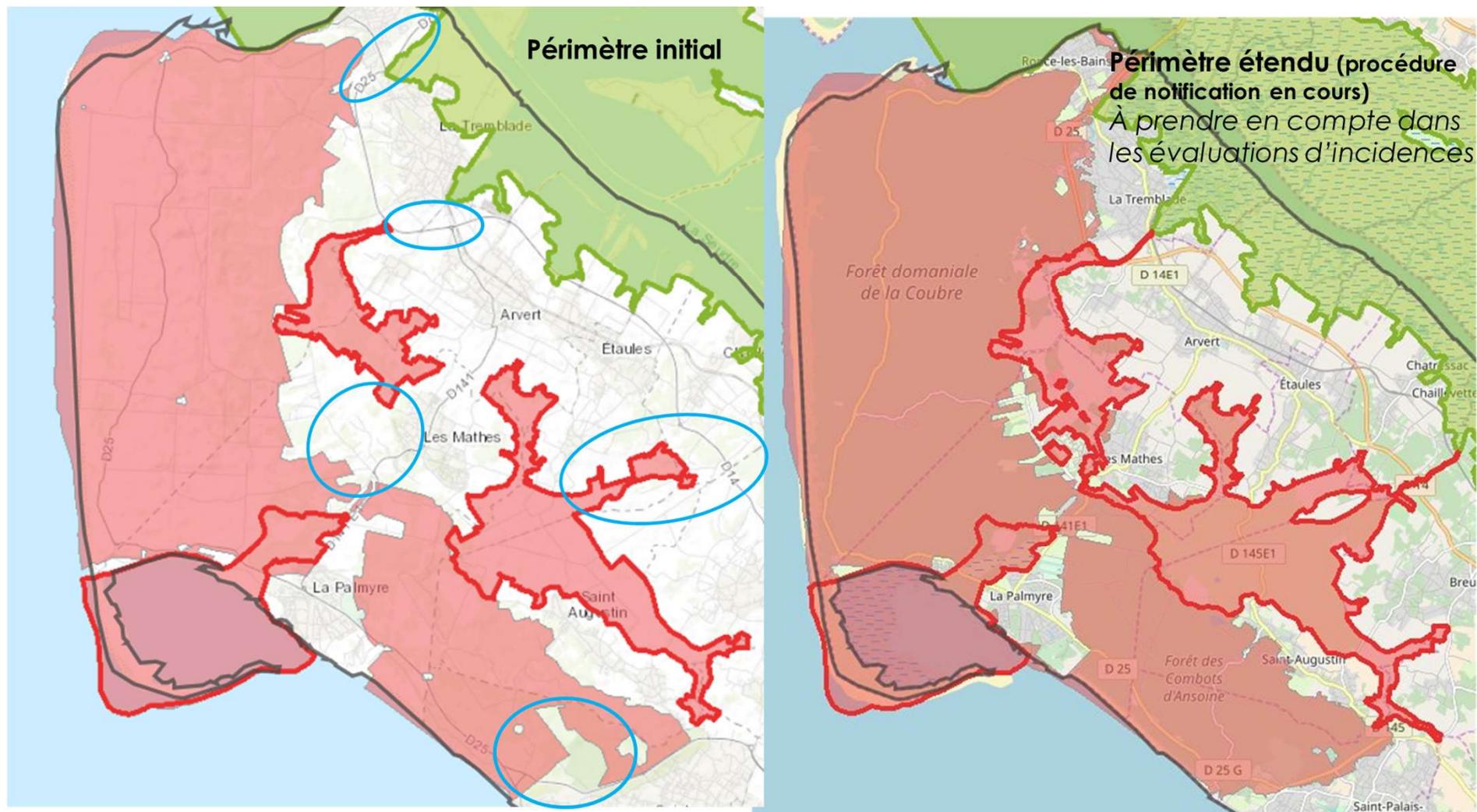
a) Association syndicale des marais de la Tremblade : **enlèvement raisonné des embâcles et entretien de la végétation des berges au niveau du chenal de La Course** (communes de La Tremblade et d'Arvert) → *difficulté : situation dans le périmètre étendu du site, non encore notifiée auprès de la commission européenne ; conditions de travaux délicates*



**2020 est la dernière année du programme de financement européen FEADER (2014 – 2020), avant l'arrivée d'une nouvelle période de financement → les prochains contrats devront proposer des actions uniquement sur 2/3 ans, pour un dépôt de la dernière demande de paiement en mars 2023**

# ZOOM SUR LES CONTRATS ET CHARTES NATURA 2000

*Précision sur le périmètre actuellement en vigueur  
après réception de la réponse de la DREAL*



*Pour les contrats & chartes, des aides financières et/ou exonération de la taxe foncière étant en jeu, il est conseillé d'attendre la validation par la commission européenne avant tout engagement dans les zones d'extension*

## ZOOM SUR LES CONTRATS ET CHARTES NATURA 2000

Contrats = engagements volontaires conformes au DOCOB et subventionnés

- Pas de signature à ce jour : dernière période d'instruction février 2019 = animation lancée seulement depuis août 2018
- Projet de contrats pour le 31/01/2020 :
  - a) Association syndicale des marais de la Tremblade : **enlèvement raisonné des embâcles et entretien de la végétation des berges au niveau du chenal de La Course** (commune de La Tremblade et d'Arvert)
  - b) Propriétaire de parcelles dans le marais de Bréjat :
    - ❖ **Création d'îlot de sénescence et d'arbres isolés** → *difficulté : coût de la prestation de marquage des arbres sélectionnés à avancer (devis en cours)*



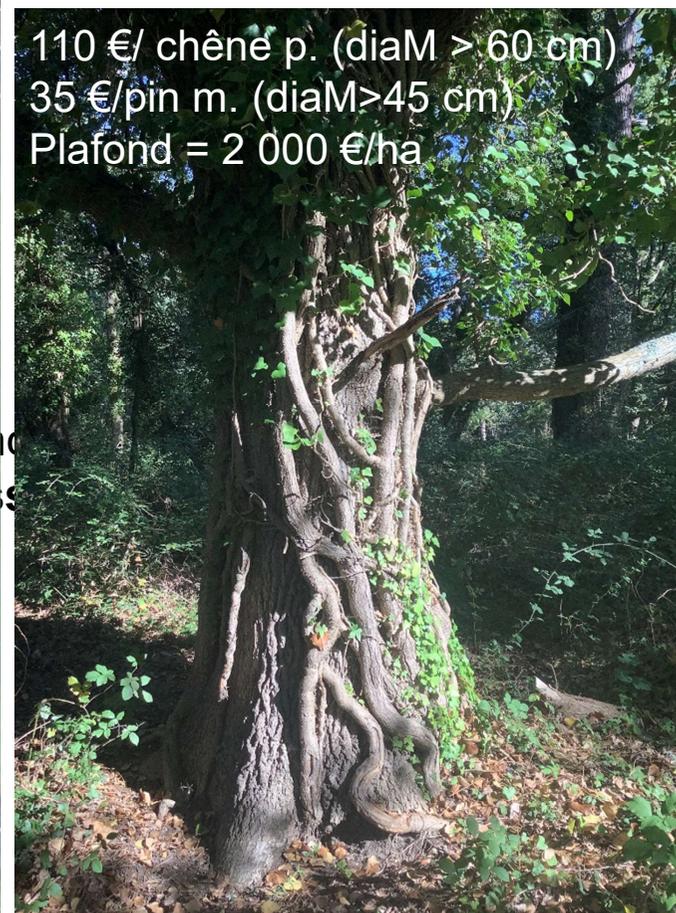
Si des sommes sont trop importantes à avancer par le porteur de projet, des demandes de paiement intermédiaires sont **possibles (acompte)** lorsque le projet **peut être réalisé par 'tranches'**

TELEPHON

- Autres projets (en attente) :
  - a) ONF : **lutte contre l'érosion des milieux dunaires** ('siffle-vent' sur la dune en limite de la forêt des Combots d'Ansoine) → *difficulté : trésorerie à avancer*
  - b) Communes littorales : **restauration des laisses de mer** (nettoyage différencié des plages) → *difficulté : décision politique, échéances électorales*

# ZOOM SUR LES CONTRATS ET CHARTES NATURA 2000

Contrats = engagements volontaires conformes au DOCOB et subventionnés



# ZOOM SUR LES CONTRATS ET CHARTES NATURA 2000

Contrats = engagements volontaires conformes au DOCOB et subventionnés

Bilan des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques  
supervisées par la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime

Campagne 2019 : **+ 10,5 ha** nouvellement engagés dans la mesure PH03 « **Maintien de la diversité floristique** »

= renforcement de la gestion extensive de prairies humides à forte valeur biologique, soutien des pratiques d'élevage favorable à la biodiversité (utilisation tardive des parcelles)

= **313,43 €/ha/an**

# ZOOM SUR LES CONTRATS ET CHARTES NATURA 2000

Charte = engagements volontaires conformes au DOCOB et non subventionnés – reposant sur des bonnes pratiques n'induisant aucun surcout financier

## 1. Rappel sur la charte Natura 2000 du site

## 2. Charte « activités »

(A7 - loisirs non motorisés, A1 - sensibilisation et valorisation du patrimoine naturel)

Sensibilisation (*courrier, appel, rendez-vous sur place, présentation en conseil d'administration*) de :

5 structures équestres = **1 en cours d'adhésion, 2 intéressées, 2 sans réponse**

3 clubs de randonnées pédestres = **2 intéressés, 1 sans réponse**

## 3. Charte « milieux »

(M8 – roselières, bas-marais, tourbières)

Courrier personnalisé envoyé à chaque propriétaire sélectionné selon les critères suivants : *habitat d'intérêt communautaire (HIC) ciblé, % surface HIC par rapport à la taille de la parcelle, surface parcelle > 1 000 m<sup>2</sup>, propriétaire unique, lieu de résidence, ...*

**16 propriétaires contactés = 43,8 ha**

Résultat : 0 réponse, 1 retour d'erreur d'adresse (erreur donnée cadastre)

# SYNTHÈSE SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉVALUATIONS DES INCIDENCES (EIN)



Rôle de la structure animatrice : information et mise à disposition des documents disponibles sur la sensibilité écologique (espèces et habitats Natura 2000 ayant justifié la désignation du site) des secteurs visés

= **aucun pouvoir de police**

La **DDTM** est en charge de l'**instruction** du dossier.

- « Seulement » **4 sollicitations pour un accompagnement / informations** de porteur de projet :
  - 1) La Tremblade : trail de la côte → *renseignements sur les seuils des manifestations sportives soumises à EIN*
  - 2) Les Mathes : spectacles de Monster Trucks → *accompagnement*
  - 3) Les Mathes : piste de karting (reprise d'une piste existante) → *accompagnement*
  - 4) Saint-Augustin : permis de construire →  *finalement non soumis à EIN*
- Transmission d'**avis** (non réglementaires) **sur les PLU de Breuillet & Etaules** grâce au service Droit des Sols de la structure animatrice, consulté par les communes lors de la révision de leur document d'urbanisme

→ **Être associée aux EIN permet d'avoir une vision d'ensemble des projets, programmes, manifestations et éventuellement prioriser des actions de sensibilisation**

## SYNTHÈSE SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉVALUATIONS DES INCIDENCES (EIN)



Rôle de la structure animatrice : information et mise à disposition des documents disponibles sur la sensibilité écologique (espèces et habitats Natura 2000 ayant justifié la désignation du site) des secteurs visés

= **aucun pouvoir de police**

La **DDTM** est en charge de l'**instruction** du dossier.

\* ) La Tremblade : **Supercross – édition 2019** ; non consultée par l'organisateur avant dépôt du dossier auprès des services de l'Etat = enjeux identiques à l'édition 2018

**Participation aux réunions préparatoires et de bilan**

**Edition 2020** : réunion en mairie (14/10) puis réunion en sous-préfecture (07/11)

**Arrêté préfectoral d'homologation du circuit** signé le 09/08/2019 valable 4 ans sous certaines conditions (*fin à 22h, prescriptions environnementales, etc.*) : **recours par Nature Environnement 17** (procédure en cours)

\*\* ) **Sensibilisation d'organismes de manifestations / porteurs de projet (non soumis(es) à EIN)** : association des pêcheurs de la Côte de beauté, triathlon du galon d'or, maintenance de poteaux électriques en marais par RTE,...

→ **Être associée aux EIN permet d'avoir une vision d'ensemble des projets, programmes, manifestations et éventuellement prioriser des actions de sensibilisation**

# PROGRAMME D' ACTIONS PRÉVISIONNEL POUR LA FIN 2019 ET L'ANNÉE 2020



Toutes les actions suivantes – quand cela s'applique - se feront dans une logique de concertation, d'échanges, et de partenariat

## Volet littoral et dune bordière

FD1	<b>Mise en défens des secteurs de dune bordière les plus sensibles</b>
	Participation au suivi de la nidification du Gravelot à Collier Interrompu
FD2	<b>Protection des habitats dunaires contre l'érosion éolienne</b>
	Nouvelle proposition de contrat Natura 2000 à l'ONF pour la restauration des dunes (siffles-vents)
FD3	<b>Plan de lutte contre le Sénéçon en arbre (<i>Baccharis halimifolia</i>)</b>
	Diagnostic cartographique des zones envahies (secteur Bonne Anse, en priorité)
FD4	<b>Informier / sensibiliser sur les bonnes pratiques de pêche à pied</b>
	Marées de sensibilisation lors des grands coefficients
	Participation au comptage national des pêcheurs à pied
	Rédition des articles de sensibilisation aux bonnes pratiques de pêche à pied
FD5	<b>Nettoyage raisonné des hauts de plage</b>
	Proposition d'accompagnement technique, administratif (financier dans le cas de signature du contrat Natura 2000 associé) auprès des communes concernées souhaitant s'engager

# PROGRAMME D' ACTIONS PRÉVISIONNEL POUR LA FIN 2019 ET L'ANNÉE 2020

## Volet marais doux

	<b>Restauration et/ou entretien de mares (forestières et non forestières)</b>
FM4	Diagnostic de l'état des mares (collecte des données existantes, localisation, prospection terrain)
	Sensibilisation des propriétaires aux enjeux de conservation des mares et propositions de gestion
	<b>Restauration et entretien des fossés et des canaux favorables aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire</b>
FM5	Suivi du projet de contrat de l'ASCO de La Tremblade
	Réponse aux sollicitations de la sous-préfecture dans le cadre du groupe cantonal "protocole marais"
	<b>Gestion conservatoire de la Cistude d'Europe</b>
FM6	Collecte des données existantes des sites de ponte de Cistude
	Sensibilisation des propriétaires concernés sur les pratiques de gestion de ces lieux de ponte
	<b>Préserver et gérer les habitats prairiaux favorables aux papillons d'intérêt communautaire</b>
FM8	Contact avec les propriétaires pour permission de prospection des parcelles susceptibles d'accueillir ces espèces
	<b>Préserver et restaurer les roselières</b>
FM9	Accompagnement du propriétaire privé d'une partie du marais de Bréjat dans la gestion de ces milieux
	<b>Encourager l'adoption de pratiques agricoles plus extensives sur les surfaces cultivées</b>
FM10	Envoi de courrier personnalisé, proposition de rendez-vous et d'adhésion à la charte Natura 2000 auprès des agriculteurs concernés

# PROGRAMME D' ACTIONS PRÉVISIONNEL POUR LA FIN 2019 ET L'ANNÉE 2020

## Volet forêts et boisements

FF1	<b>Diversifier les peuplements boisés littoraux en structures et en essences</b>
	Rencontre avec les principaux grands propriétaires forestiers (Plan Simplifié de Gestion)
FF5	<b>Préserver et pérenniser les gîtes bâtis à chiroptères</b>
	Si sélection du projet de prospection de nouveaux gîtes, suivi du prestataire
FF6	<b>Augmenter la disponibilité en arbres à cavités ou fissurés, et autres bois sénescents</b>
	Si sélection du contrat forestier prévu sur une propriété du marais de Bréjat : mise en œuvre du contrat
	Démarchage de propriétaire de parcelle pour la mise en place d'îlot de sénescence
FF7	<b>Les activités cynégétiques et de régulation des espèces classées nuisibles</b>
	Rencontre des associations de chasse, échanges d'informations

# PROGRAMME D' ACTIONS PRÉVISIONNEL POUR LA FIN 2019 ET L'ANNÉE 2020

## Volet actions de portée générale - #1

FG1	<p><b>Informier et sensibiliser les élus locaux sur les enjeux écologiques du site Natura 2000</b></p> <p>Rencontre des nouvelles équipes d'élus : temps d'échanges individualisés par commune, propositions d'actions &amp; d'accompagnement</p>
FG2	<p><b>Sensibiliser les acteurs locaux sur les effets des activités motorisées</b></p> <p>Accompagnement lors des évaluations d'incidence concernées par cette thématique</p>
FG3	<p><b>Elaborer et mettre en oeuvre un plan de communication à l'échelle du site Natura 2000</b></p> <p>Conception du 3<sup>e</sup> numéro FOCUS et 2<sup>e</sup> numéro FLYER (<i>thèmes : insectes 'Natura 2000'</i>)</p> <p>Mise à jour des différents sites web (CARA, site dédié, Destination Royan Atlantique)</p> <p>Proposition de contenus pour les sites web des communes (voir exemple sur la commune de La Tremblade)</p> <p>Articles dans le trimestriel CARAmag, l'annuel Campimag</p>
FG4	<p><b>Elaborer et mettre en oeuvre une signalétique d'information et de sensibilisation</b></p> <p>Elaboration de textes de sensibilisation aux enjeux Natura 2000 lors des changements des panneaux d'accès aux plages (<i>Plan Plage Territorial de la CARA</i>)</p> <p>Projet de conception, production et pose d'un panneau d'information de la sensibilité du secteur des 'Etains' à proximité de la piste cyclable</p>

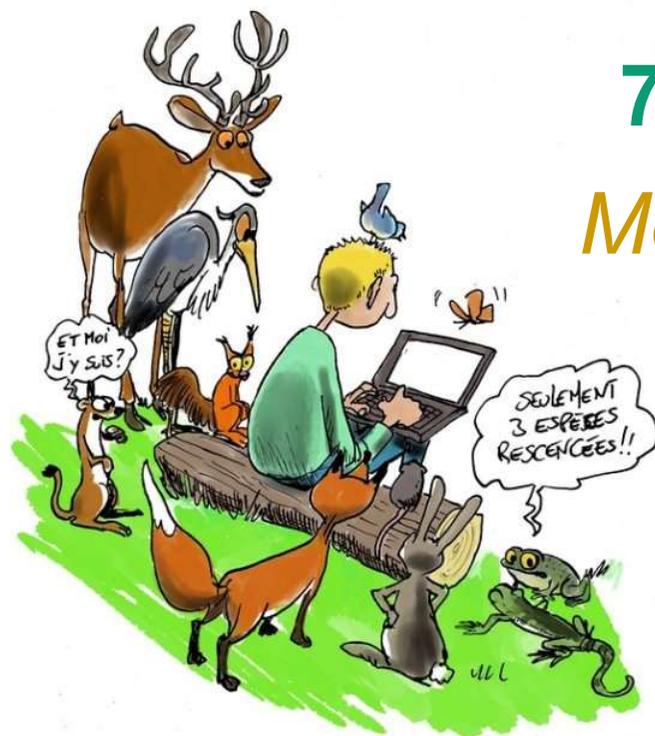
# PROGRAMME D' ACTIONS PRÉVISIONNEL POUR LA FIN 2019 ET L'ANNÉE 2020

## Volet actions de portée générale - #2

	<b>Animer le Document d'Objectifs</b>
	Préparation et mise en œuvre d'animations de sensibilisation : journée internationale de la forêt ( <i>mars 2020</i> ), permanences estivales au pied du Phare de la Coubre ( <i>nb à définir</i> ), intervention en milieu scolaire <i>suivant les sollicitations</i>
<b>FG7</b>	Contribution à l'équipe projet « données Natura 2000 » de la DREAL Participation aux journées techniques et séminaires Natura 2000 Formations axées sur l'amélioration des connaissances naturalistes Participation aux différents groupes de travail <i>(projet de Parc Naturel Régional, suivi des Espaces Naturels Sensibles se trouvant sur le site, actions communes avec le Parc Naturel Marin...)</i>
	Suivis administratifs et financiers : gestion des dossiers de subvention, de contrat et d'adhésion à la charte, rédaction de rapports d'activités,...
	Assistance sur les évaluations des incidences et veille locale sur les projets / programmes / manifestations
	<b>Suivre l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire ciblés par les actions</b>
<b>FG8</b>	voir aspect 'diagnostic' dans les actions traitées dans les autres volets Participation aux prospections terrains menées par le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique ( <i>pelouses calcicoles, prairies alluviales</i> ) Prospection de la Pie-Grièche écorcheur dans le cadre du programme de suivi régional (LPO) et suivi de la reproduction du Gravelot à Collier Interrompu Mise en œuvre, coordination des suivis qui auraient été retenus par les différents appels à projet



*Rappel – ce programme prévisionnel est à mettre en perspective avec le temps d'animation partagé entre deux sites Natura 2000*



## 7. Questions diverses?

*Merci de votre attention et n'oubliez pas votre contribution à la boîte à actions !*

Leïla Renon  
Chargée de mission Natura 2000  
Communauté d'Agglomération Royan Atlantique  
107 avenue de Rochefort  
17200 Royan  
[l.renon@agglo-royan.fr](mailto:l.renon@agglo-royan.fr)  
05.46.22.19.38

05 novembre 2019

Service Environnement Terrestre et Maritime



25/21